

## **La pandémie de Covid 19 et les soins de santé en Suisse : conclusions préliminaires et exigences**

**La solidarité entre les jeunes et les personnes âgées ainsi que les personnes en bonne santé et les malades (chroniques) :** Le système de santé suisse est basé sur le principe de la solidarité. Les réseaux municipaux, le bénévolat et l'aide de voisinage sont irremplaçables en temps de crise. La pandémie de Covid 19 nous montre à quel point cette solidarité est à la fois importante et vulnérable.

- À l'avenir, la solidarité impliquera de rendre les soins de santé à la fois centrés sur le patient et basés sur la communauté.

**Il y a un manque d'experts – et un manque d'appréciation :** de nombreux professionnels de la santé sont défaits à cette crise comme jamais auparavant. Et nombreux sont ceux qui se plaignent depuis longtemps que leur travail n'est pas assez valorisé et rémunéré. De ce fait, de nombreuses professions de la santé manquent d'attractivité et de sang neuf.

- Nous devons analyser de plus près l'importance des différents groupes de spécialistes médicaux et non médicaux dans les soins de santé.

**Répartir la charge des soins de manière plus différenciée :** les rôles des différents prestataires de services sont de plus en plus difficiles à appréhender. L'actualité montre clairement combien une bonne coordination et une répartition claire des tâches entre les hôpitaux, les cabinets médicaux, les pharmacies, les organisations de l'aide et soins à domicile, les thérapeutes, etc. sont nécessaires.

- Il faut davantage de discussions et de coordination pour clarifier quels prestataires sont responsables de quels services de soins – sans préjugés et avec professionnalisme.

**La nécessité d'une vue d'ensemble :** La pandémie de Covid 19 montre plus que clairement que la compréhension de la santé est beaucoup plus large qu'elle ne l'a été jusqu'à présent. Les aspects sociaux et financiers, en particulier, doivent également être pris en compte.

- Cette compréhension plus large doit être intégrée plus fortement dans la politique de santé ; elle doit également tenir compte des effets (et des coûts !) sociaux, juridiques et économiques.

**Des systèmes de salaire et de rémunération durables :** de nombreux professionnels particulièrement sollicités (par exemple, les professionnels infirmiers) sont dans une situation financière médiocre par rapport aux groupes spécialisés. Toutefois, les professionnels des soins primaires continueront à supporter la charge principale.

- Les systèmes de salaire et de rémunération existants doivent être fondamentalement révisés et mieux adaptés aux besoins de soins du groupe de patients le plus important de l'avenir : les personnes âgées, les malades chroniques et multimorbides. Par conséquent, les services fournis par les professions médicales et non médicales doivent être réévalués en termes monétaires.

**La détection précoce et la prévention en tant qu'investissement** : tester, tester, tester, est à l'ordre du jour. Bien que cela coûte de l'argent, c'est certainement moins que les traitements qui seraient nécessaires sans tests. Ces investissements devraient également porter leurs fruits dans d'autres domaines, par exemple dans le domaine des maladies chroniques.

- Les mesures fondées sur des données probantes pour la détection précoce et la prévention des maladies (chroniques) devraient être largement utilisées et soutenues financièrement.

**La numérisation comme moteur** : les solutions numériques sont indispensables. Que ce soit pour la collecte de données, le diagnostic, le triage et le traitement (par exemple, la télémédecine) ou pour le maintien de l'économie (par exemple, le bureau à domicile).

- La mise en œuvre de solutions numériques, en particulier le dossier électronique du patient DEP, est nécessaire de toute urgence.

**Les données comme orientation et aide à la décision** : les soins sont de plus en plus différenciés et – comme le montre la pandémie actuelle – de plus en plus vulnérables. Afin de pouvoir garantir des soins efficaces et de qualité à l'avenir, un monitoring efficace est nécessaire : plus il y a de données, plus les soins sont sûrs et efficaces.

- Tous les acteurs doivent veiller à ce que le plus grand nombre possible de données (anonymisées) provenant de tous les domaines de soins soient disponibles et compatibles.

**Les limites du fédéralisme** : bien que cela soit connu depuis longtemps, cela se confirme une fois de plus. Il est nécessaire de mettre en place des procédures uniformes au niveau national et une coordination cohérente des mesures : nationales, régionales et municipales. L'importance des bases juridiques (comme la loi sur les épidémies) est évidente.

- Il est urgent de modifier le cadre de la LAMal, notamment en ce qui concerne le développement de la qualité (art. 58).

La crise de Covid 19 nous pose d'énormes défis et libère en même temps des pouvoirs insoupçonnés. Le fmc s'inscrit dans cette dynamique et souhaite engager un dialogue : **quels enseignements de la crise Covid peuvent être utilisés pour le développement des soins de santé et comment ?** Le fmc va explorer cette question dans les mois à venir – en échange avec vous et sous différents formats.

8 Avril 2020